

Esch-sur-Alzette, le 25 janvier 2021

Objet : « Léieren am Gaart - Réseau des jardins pédagogiques du Luxembourg »

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames les Echevines, Messieurs les Echevins,

Permettez-nous de vous présenter le projet **Léieren am Gaart - Réseau des jardins pédagogiques du Luxembourg** porté par le CIGL-Esch asbl et son Centre d'éducation à l'environnement Kalendula, en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (MECDD), le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) et le Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural (MAVDR).

L'objectif principal de ce projet est de **créer un réseau de jardins pédagogiques au Luxembourg** favorisant la création et l'utilisation didactique de ces jardins, tout en offrant un accompagnement aux acteur(e)s impliqué(e)s. Le projet, qui se veut collaboratif et transversal, vise à réunir autour des jardins les différents acteurs pédagogiques, que ce soit les écoles fondamentales, les services d'éducation et d'accueil pour enfants (SEA) ou les établissements de l'enseignement secondaire, ensemble avec les acteurs locaux et communaux. Dans ce contexte, le projet se veut innovateur en contribuant à la valorisation de la dynamique du tissu intergénérationnel et associatif local en donnant la possibilité de s'ouvrir à la collaboration avec de multiples acteur(e)s (associations locales, maisons de soins, etc...). Le projet reflète également une des recommandations émises par les étudiant(e)s dans le cadre des consultations nationales du *climateXchange* en 2019.

La **première phase** du projet consiste en une étude auprès des acteur(e)s concerné(e)s, afin de dresser un état des lieux de la situation des jardins pédagogiques au Luxembourg. L'objectif est d'obtenir des informations à la fois sur le nombre réel de jardins existants ainsi que sur les besoins pour planifier, créer et apprendre dans un jardin.

À cet effet, **un questionnaire sera envoyé en janvier 2021 aux établissements éducatifs :**

- *écoles fondamentales* : <https://ssl.education.lu/evasys/online.php?p=5T98D>

- *SEA* : <https://ssl.education.lu/evasys/online.php?p=XFR83>

- *établissements de l'enseignement secondaire* : <https://ssl.education.lu/evasys/online.php?p=JZY6T>

Il serait souhaitable que chaque structure éducative de votre commune remplisse un seul questionnaire dans la mesure du possible. Pour nous communiquer votre intérêt à participer dans le réseau n'hésitez pas de vous inscrire sur : <https://ssl.education.lu/evasys/online.php?p=D1JAK>

La **deuxième phase** du projet consistera dans la mise en place du réseau en se basant sur les jardins existants ainsi que sur la création de nouveaux jardins pédagogiques. Chaque structure souhaitant créer un nouveau jardin pédagogique pourra prendre contact avec les collaboratrices du projet du CIGL-Esch. Au cours de cette phase, priorité sera accordée aux projets réunissant à la fois une école, une maison relais, et des acteurs locaux. Pour chaque jardin pédagogique, **un comité de gestion local** sera créé réunissant les acteur(e)s impliqué(e)s dans les activités du jardin. Le comité devra signer **une charte des valeurs et des bonnes pratiques horticoles**, pour assurer la pérennité du jardin.

Les responsables pédagogiques de l'association CIGL-Esch vont accompagner les établissements éducatifs qui souhaitent mettre en place un jardin pédagogique en les aidant dès le début à ancrer leur projet au niveau local. Pour chaque jardin nouvellement créé, ils effectueront quatre visites sur place, afin d'offrir des formations techniques et pédagogiques autour de la bonne utilisation et de l'entretien nécessaire du jardin pédagogique. Un séminaire annuel réunira également tous les membres du réseau et traitera des sujets autour des différentes dimensions pédagogiques du jardin. Du matériel didactique spécifique sera élaboré et mis à disposition des membres du réseau. Une newsletter électronique sera régulièrement envoyée aux membres du réseau.

Les prestations décrites ci-dessus seront portées par les trois Ministères partenaires pour une durée de 3,5 ans pour initialiser le réseau. Aux communes qui désireront s'engager au-delà de l'inventaire et soutenir la pérennité d'un jardin à long terme, il sera demandé de participer à la charte des valeurs et des bonnes pratiques horticoles et au comité de gestion local lors de leur création, ainsi que d'engager les ressources spécifiques nécessaires à l'aménagement et à l'entretien de leur jardin (p.ex. : terrains, main d'œuvre technique, matériel de jardinage...). En apportant leur support à ce projet, les communes faisant partie du Pacte climat pourront également bénéficier de points-climat.

En cas de questions, ou de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à consulter le site internet www.leierenamgaart.lu et de contacter les collaboratrices du CIGL-Esch, Mesdames Mariette Scheuer et Amélie Brenner (info@leierenamgaart.lu).

En espérant que cette initiative puisse vous intéresser et dans l'espoir de trouver votre soutien pour le projet **Léieren am Gaart - Réseau des jardins pédagogiques du Luxembourg**, nous vous prions, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames les Echevines, Messieurs les Echevins, de croire en notre parfaite considération.



Carlos Breda
Coordinateur général du CIGL-Esch

Le présent projet bénéficie du soutien et de la collaboration de :